



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkêrel
evit an diorren padus



► Quimperlé communauté (29)

Mise en réseau et animation intercommunales des biblio/médiathèques municipales

Les 16 communes de Quimperlé communauté gèrent leur bibliothèque ou médiathèque. La communauté a mis en place un réseau pour développer l'offre culturelle aux habitants. Un plan de lecture publique, accompagné d'une forte aide à l'investissement, structure ce partenariat constructif.

Quimperlé Communauté est située entre Quimper et Lorient. Elle regroupe 16 communes pour 55 389 habitants. Près de 19% de la population est aujourd'hui un « lecteur actif », c'est à dire qu'il a emprunté au moins un document en 2017, contre une moyenne nationale de 16 %.

Cet engouement de la population pour les biblio/médiathèques est le résultat d'une politique volontaire et partenariale mise en place depuis plus de dix ans. « Les élus ont choisi d'intervenir sur la lecture publique, déclarée cause multi-communale, car c'est ce qui touche le plus de personnes, explique Jacques Juloux, vice-président en charge de la culture à Quimperlé Communauté et du réseau des médiathèques. Dans toutes les communes de notre territoire, il y a une école et une bibliothèque (ou une médiathèque). Ce sont les deux équipements de base sur lesquels on s'appuie pour l'éducation et la culture », ajoute cet élu.

7 Création du réseau inter-communal «Matilin»

Au départ, les élus communautaires souhaitaient améliorer les services à la population. En 2004, Gaud Coatanlem, est embauchée comme coordinatrice du réseau des médiathèques «Matilin». Son rôle consiste à animer des groupes de travail sans avoir de relation hiérarchique avec les agents communaux. Elle rencontre tous les acteurs et prépare la mise en réseau informatique. C'est un travail de longue



La petite médiathèque de Querrien est située dans l'ancienne chapelle en cœur de bourg

haleine, car les disparités entre les équipes et les équipements sont importantes. Les bibliothèques ou médiathèques sont gérées par des salariés et de nombreux bénévoles. La première étape permet de créer un réseau humain de coopération à travers des animations fédératrices et des groupes de travail. Il est ensuite décidé d'harmoniser les pratiques en vue de travailler sur un logiciel informatique commun. Un cabinet réalise une étude qui définit les besoins et le fonctionnement. En 2010, la migration et l'informatisation des données sont réalisées dans les 16 structures communales. Jusqu'en 2011, un catalogue commun est constitué et un portail pour les usagers est mis en ligne. « Le logiciel a permis de mutualiser les données pour les professionnels et de mettre le catalogue en ligne pour le public » explique Gaud Coatanlem.

Réseau Matilin : Chiffres clés



- 1,5 million d'euros pour l'ensemble du Plan (6 ans)
- 1 bibliothécaire intercommunale, 34 salariés municipaux (= 27 ETP) et 82 bénévoles constituent le réseau Matilin.
- 10 600 lecteurs actifs en 2017, soit 19 % de la population ■

➤ Un plan de lecture publique et une carte unique

Cette première étape réalisée, l'intercommunalité met en place une carte unique pour les usagers. À cette époque, le projet soulève des interrogations, notamment de la part de la ville de Quimperlé dont la médiathèque est la mieux équipée du réseau. L'idée de départ était de partager les collections, afin de proposer une offre plus importante à la population de chaque commune. Un plan de lecture publique a été lancé afin de rééquilibrer l'offre sur le territoire. Il a été financé et porté par Quimperlé communauté, avec l'aide du Conseil départemental et de la DRAC. « *Quand la communauté a présenté le plan de lecture publique, tous les maires n'étaient pas sur la ligne de départ. Ils avaient déjà une bibliothèque et donc déjà l'impression d'avoir fait quelque chose. Pourtant il fallait passer au stade des médiathèques et du réseau. Il y a eu une certaine interrogation avant de passer à l'acte. Les premières réussites ont créé un élan, ce qui a fait l'effet boule de neige* » indique Jacques Juloux.

➤ Une convention par commune

Pour élaborer ce plan de lecture, un état des lieux et un diagnostic sont réalisés par un cabinet externe. L'étude souligne le fait que l'échelon municipal est le plus pertinent pour

“ Le réseau apporte une plus value : le développement des nouveaux équipements a eu des résultats au delà de nos espérances chez les habitants en créant une réelle dynamique de territoire. ”



Sébastien Miossec, président

développer ce réseau. Le plan est voté en 2014 pour une durée de six ans.

Le plan n'impose rien et chaque commune choisit d'y adhérer en signant une convention avec des engagements. Il structure le réseau, avec la définition de critères et de niveaux de rayonnement (une médiathèque urbaine à Quimperlé, quatre biblio/médiathèques rayonnantes et onze de proximité), un budget d'acquisition en fonctionnement, en investissement et en personnel minimum. Il garantit une cohérence entre les projets du réseau. Dans ce cadre, les 16 biblio/médiathèques sont amenées à évoluer d'une manière ou d'une autre selon des critères définis (surfaces, aménagement mobilier, services, personnel, collections...) : huit l'ont déjà fait, huit sont en cours ou à venir.

Toutes les communes ont signé la convention. Le réseau est identifié par la DRAC permettant aux communes de bénéficier d'aides pour l'investis-



Une médiathèque pour tous

sement. « *Les freins demeurent sur les dépenses en fonctionnement pour lesquelles il y a moins d'aides* », précise Gaud Coatanlem.

➤ Un réseau qui fonctionne

Depuis septembre 2016, la carte unique est active. Les élus ont choisi qu'elle ne soit pas gratuite mais la cotisation reste symbolique : 10 €/an pour les +25 ans et gratuite pour les plus jeunes et minima sociaux. Elle permet d'emprunter des livres dans toutes les biblio/médiathèques de la communauté. Pour l'instant, chaque document emprunté dans un lieu doit être rendu dans le même, mais à terme l'objectif est de pouvoir emprunter et rendre dans différents lieux.

Le réseau Matilin est aujourd'hui très attractif : entre 2015 et 2017, le nombre de documents prêtés a doublé. La ville de Quimperlé prête toujours plus de documents et toutes les biblio/médiathèques ont progressé, même celles en cours de projet d'évolution.

« *J'ai moi-même été le premier maire à porter le projet d'une médiathèque à Clohars-Carnoët, avant le plan et les aides à l'investissement. Les habitants ne pensaient pas en avoir besoin. Aujourd'hui, nous avons 1 800 abonnés soit 30% de la population DGF* » conclut Jacques Juloux qui se félicite de cette dynamique sur le territoire. ■



L'espace Mélanie à Riec-sur-Belon

CONTACT :

Sébastien Miossec, président Quimperlé communauté - 02 98 35 09 40
Jacques Juloux, maire Clohars Carnoët - VP Qlé co culture - 02 98 71 53 90

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

